

BLOC-NOTES

« RAPACES NOCTURNES »

Un à un, les petits oiseaux de la garrigue ont regagné les buissons où ils passeront la nuit. Les merles ont prolongé un moment encore cette belle journée de fin d'automne, puis eux aussi se sont tus. Pour quelques instants, un silence vrai, lourd, a figé le massif ... trois points de suspension entre la lumière et les ténèbres où pointe la première étoile.

Alors, dans un recoin d'ombre, une déchirure de la falaise qui lentement s'efface, résonne l'appel du Hibou. Il emplit tout le vallon. La colline est à lui. Non, à eux, car d'un bouquet de chênes noirs, la réponse arrive. Sur la dentelle lugubre de la crête, une silhouette s'est posée. Debout, immobile, presque humaine.

Les « Hou-Ho » ont cessé. L'oiseau a quitté son perchoir.

D'un vol lent, il traverse la voûte lumineuse et descend vers la plaine.

Plus aucun noctambule n'est à l'abri.



Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Les Strigiformes regroupent les Strigidés (Chouettes et Hiboux) et les Tytonidés (Effaies). En France, on distingue traditionnellement les Hiboux à leurs aigrettes alors que les Chouettes en sont dépourvues. Toutes ces espèces sont caractérisées par des disques faciaux avec des yeux fixes, de fortes serres et un bec crochu par lequel ils régurgitent les parties non digérées de leurs proies. Autre particularité, les rapaces nocturnes volent sans bruit.

Dans l'antiquité, les Stryges étaient des monstres fabuleux avec une tête de femme, un corps d'oiseau et des serres de rapace.

La chouette, consacrée à la déesse Athéna, symbolisait elle la sagesse en Grèce, alors qu'en Chine, le hibou était considéré comme un oiseau de mauvais présage.

Selon Paul Géroudet ¹, « Dans le bestiaire diabolique et burlesque inventé par les hommes que rongait la peur de la nuit, ces pauvres oiseaux ont été chargés de toutes les collusions avec les puissances maléfiques ».

Heureusement, on ne trouve plus d'effraie des clochers clouée sur les portes des granges pour conjurer le mauvais sort et, aujourd'hui, **tous les rapaces nocturnes sont protégés par la loi.**

Apprenons à mieux les connaître en visualisant ce diaporama illustré comme les précédents par nos collègues naturalistes, photographes et dessinateurs de surcroît.



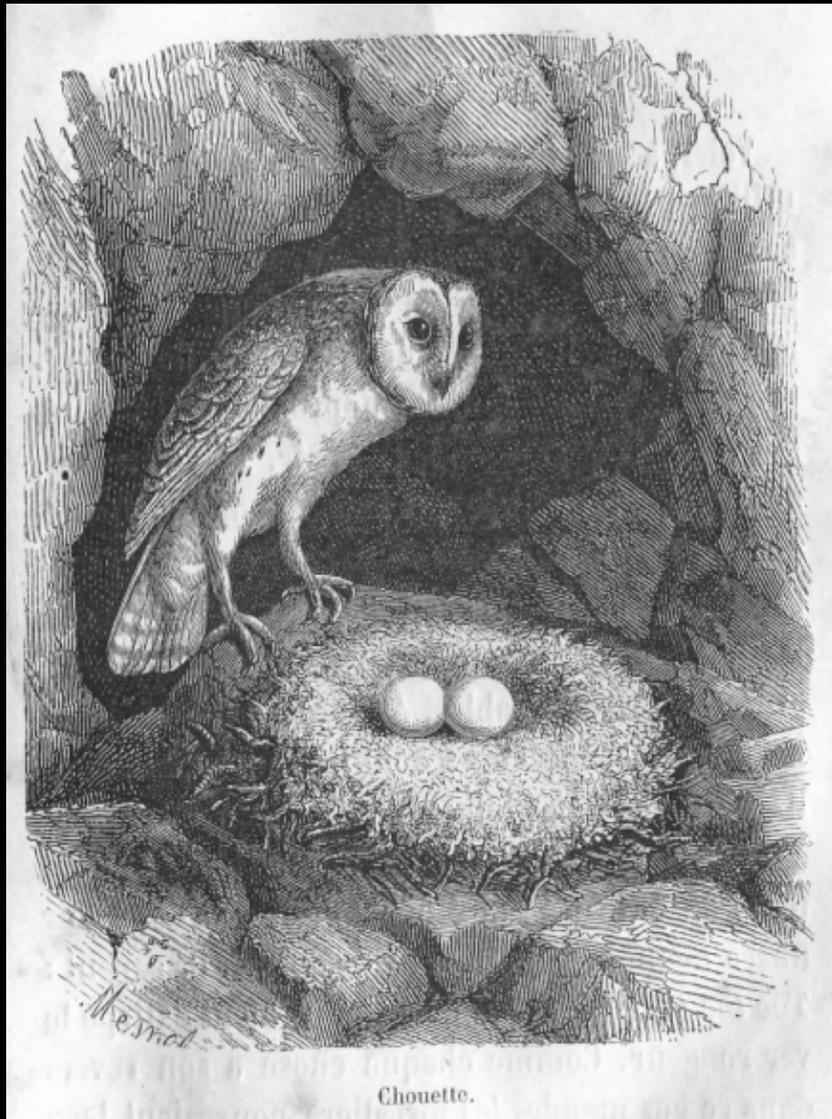
© J.-P. Marger

¹ : Les Rapaces diurnes et nocturnes d'Europe, Delachaux et Niestlé, p. 309, Neuchâtel, 1978.



Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

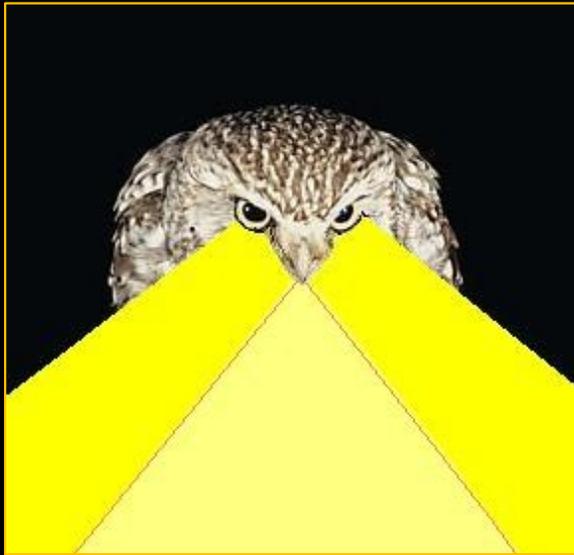
Anciennes lithographies : « La Migration des Oiseaux », A. de Brevans, Paris (1878)





Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

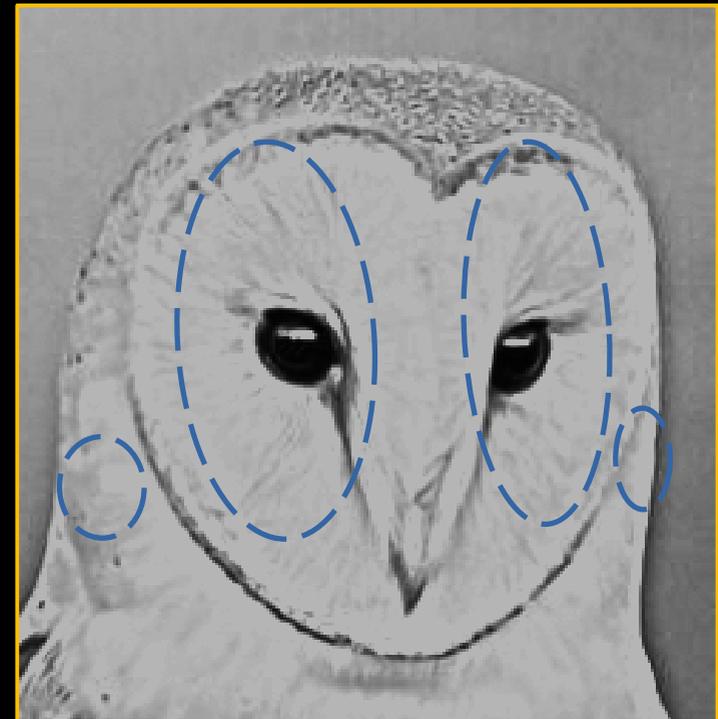
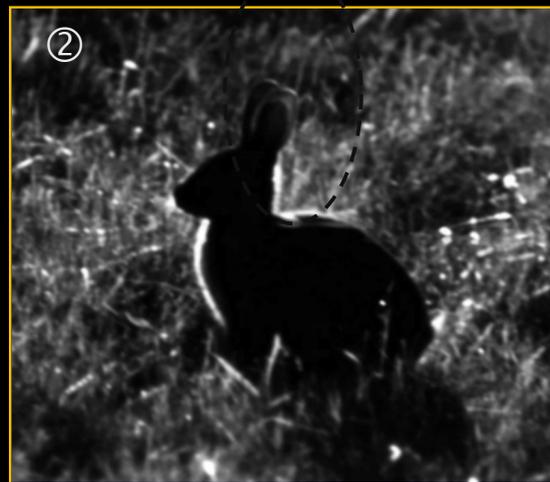
Quelques notions sur la biologie des rapaces nocturnes (1)



La vision de nuit des rapaces nocturnes est excellente car leur tête peut tourner de 170° , leur vision binoculaire étant de 50 à 60° .

Leurs disques faciaux sont de véritables paraboles acoustiques et les ouvertures de leurs conduits auditifs sont décalées, ce qui leur permet de situer leurs proies potentielles avec précision, même par une nuit sans lune, car ils captent tant les sons aigus que les basses tonalités.

- ① Ce que voit l'œil humain
- ② Ce que voit l'œil d'un rapace nocturne





Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Quelques notions sur la biologie des rapaces nocturnes (2)



© J.-P. Marger

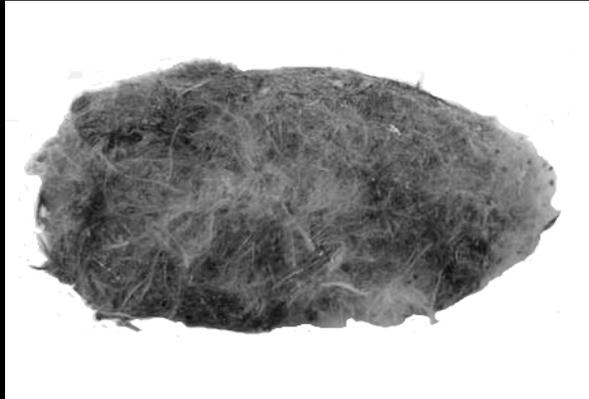
Chez notre Effraie des clochers, la première rémige possède sur le bord d'attaque de fines barbules alors que son bord de fuite est frangé. De même les pattes sont emplumées.

Ces dispositifs suppriment le bruit du frottement de l'air.



Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Quelques notions sur la biologie des rapaces nocturnes (3)



① Pelote d'Effraie des clochers

Les rapaces nocturnes avalent souvent leurs proies entières. Les résidus non dissous par les sucs digestifs sont expulsés par le bec sous forme de **pelotes de réjection**. Leur analyse est une précieuse source de renseignements sur la faune locale.



② Sous la binoculaire



③ Analyse d'une pelote de réjection d'Effraie des clochers



Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Fiche 1 : Effraie des clochers *Tyto alba* (Scopoli, 1769)

Biométrie : L. env. 34 cm, envergure 90 à 98 cm, 290 à 340 g (mâle) - 310 à 370 g (femelle)

Statut INPN : espèce classée « LC » (préoccupation mineure) sur la liste rouge de France métropolitaine

Une forme claire vient de surgir silencieusement d'une sombre ouverture percée dans le mur de l'ancien pigeonnier désaffecté. Elle traverse le cône de lumière d'un lampadaire avant de se fondre dans les ténèbres. La « Dame blanche » vient de partir en chasse.

L'Effraie des clochers est facilement identifiable à sa face blanche en forme de cœur finement bordé de sombre. L'iris est noir. Le dessus du corps est généralement de couleur rousse mêlé de grisâtre et finement tacheté de blanc et de noir. Il contraste avec le dessous entièrement blanc, peu ou pas marqué de mouchetures.

Cette espèce, très exceptionnellement cavicole, niche principalement dans les combles des vieux bâtiments, les granges, les clochers, les fortifications de châteaux féodaux. Elle adopte également des nichoirs artificiels. Dans nos régions, la saison de reproduction est essentiellement printanière.

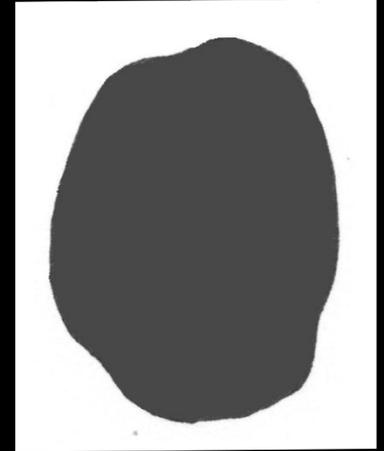
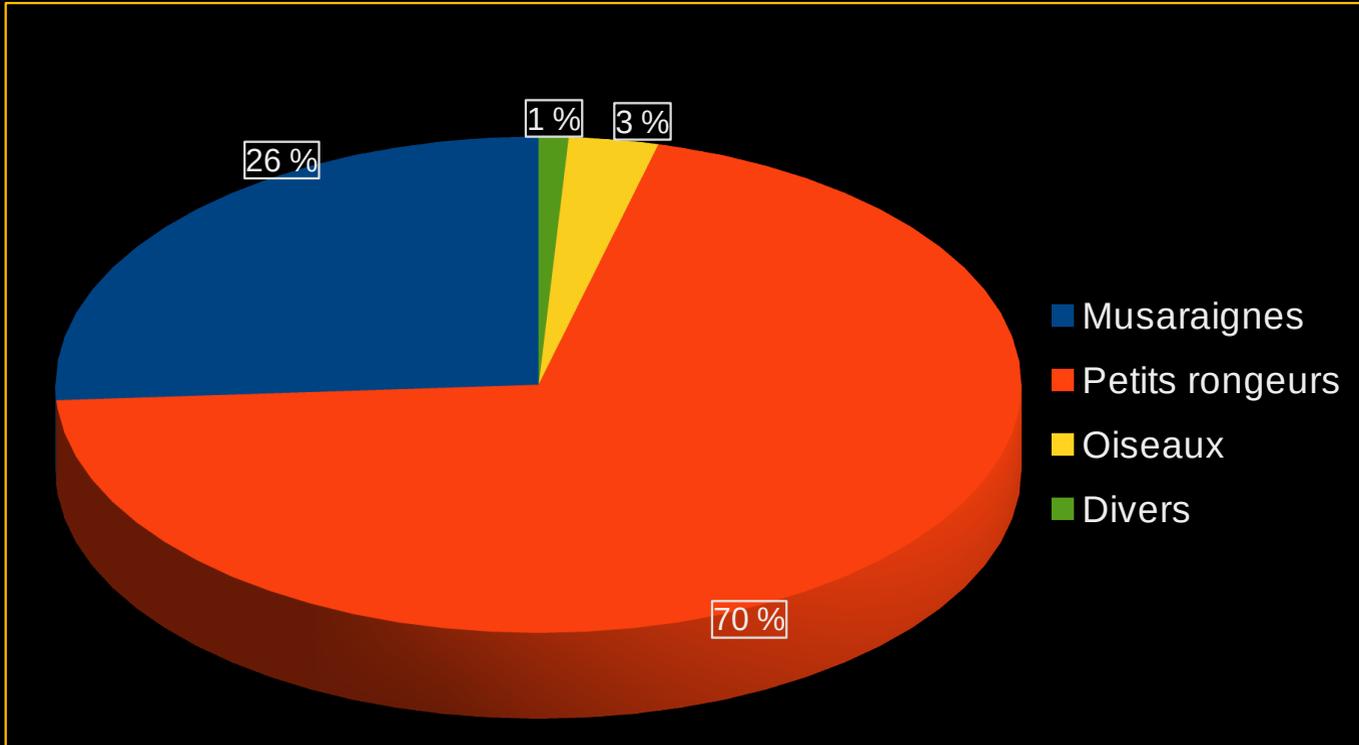
Les œufs sont déposés à même le sol. Nourris par les deux parents, les jeunes quittent le nid environ trois mois après leur naissance. En cas de pénurie de proies, les derniers nés sont tués et dévorés par les aînés. La forte mortalité des jeunes les deux premières années est compensée par une importante productivité.

Cette espèce est sédentaire dans toute son aire de répartition. Proche de l'homme, mais passant souvent inaperçue, elle est cependant absente des forêts denses. Une des menaces principale qui pèse sur l'espèce est la forte mortalité causée par la circulation automobile. Au nombre de ses prédateurs, on peut citer la fouine (sur les œufs), le chat et le renard.

☑ Il existe dans le village d'Assas (Hérault) une « Impasse du beouloli ». *Beou l'oli* est un des noms occitan de l'Effraie des clochers car elle niche souvent dans ce site : la tradition voulait qu'elle y vienne boire l'huile des lampes. En Provençal, on la désigne de même sous le nom de « manjo-mecho » ou bien « sausso lampo ».



Bloc-notes « Rapaces nocturnes » Effraie des clochers : régime alimentaire



2,4 x 3 - 6 cm

L'Effraie des clochers consomme essentiellement des petits rongeurs et des musaraignes, mais aussi des belettes, des taupes, des lapins et quelques chauves-souris prises au dortoir. Au nombre des oiseaux figurent essentiellement des moineaux domestiques, des moineaux friquets ainsi que des hirondelles et des martinets. En divers, figurent insectes et amphibiens. Sa consommation moyenne quotidienne est estimée à 100 gr.

Ses pelotes, que l'on trouve dans les bâtiments, sont gris foncé à noir brillant, lisses et compactes.





Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »
L'Effraie des clochers : album photo 1



© J. Maure

© J. Maure



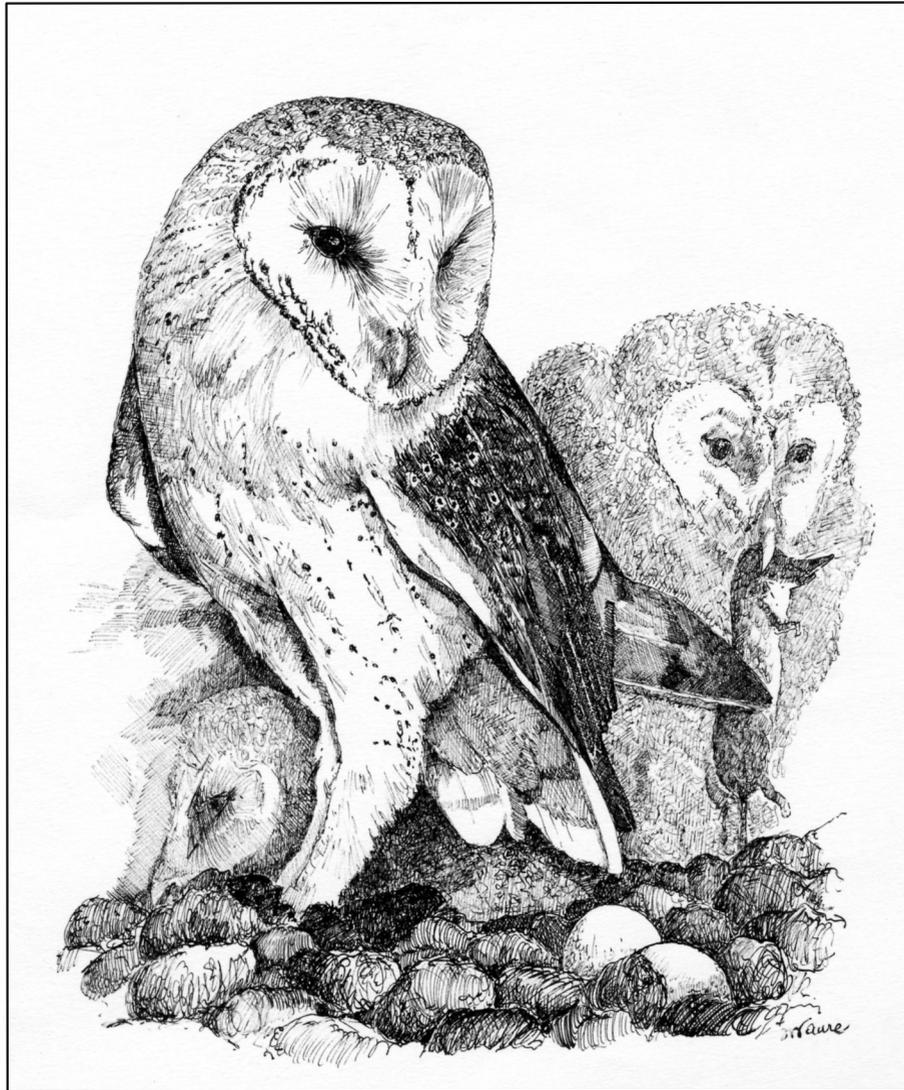
Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »
Effraie des clochers : album photo 2





Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Effraie des clochers : dessin





Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Fiche 2 : Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* (Linnaeus, 1758)

Statut INPN : espèce classée « LC » (préoccupation mineure) sur la liste rouge de France métropolitaine

Le Grand-duc d'Europe est le plus grand de nos oiseaux de proie nocturne comme l'atteste sa biométrie : taille 75 cm, envergure 160 à 188 cm, poids 1 600 à 2 800 g pour les mâles et 1 800 à 4 200 g pour les femelles. Il est présent toute l'année dans notre région, mais la meilleure période pour le contacter se situe au crépuscule de décembre à février. L'écoute de son chant monotone « hou-oh », qui se fait entendre à plus d'un kilomètre, plus grave chez le mâle, est le moyen le plus sûr pour le localiser, son observation directe étant affaire de patience. La découverte de pelotes de grande taille (près de 10 cm de long) sur une éminence rocheuse en crête ou au pied d'une vire par exemple constitue un autre indice de présence.

Son plumage lui assure dans la journée un bon camouflage : dos de teinte brun-roux chamarré de noir, poitrine et ventre de couleur rouille marqués de stries noires et d'une large raie verticale de même couleur. La gorge est généralement blanche et les disques faciaux sont couleur chamois avec des yeux orange.

La nidification peut débuter dès février. Les œufs (de deux à quatre) sont très souvent pondus à même le sol dans les milieux rupestres abrités. Pendant la couvaison qui s'étale sur plus d'un mois, le mâle assure le ravitaillement de la femelle jusqu'à l'éclosion. C'est aussi elle qui protégera ses poussins jusqu'à leur envol à l'âge de sept semaines environ.

Les parents les nourrissent jusqu'à leur émancipation en septembre-octobre.

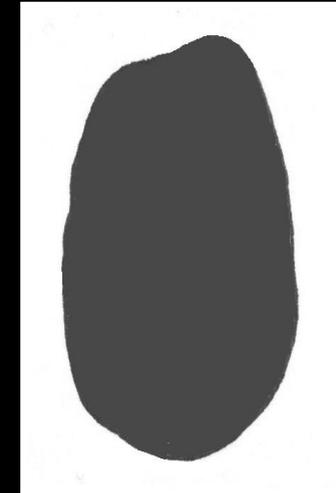
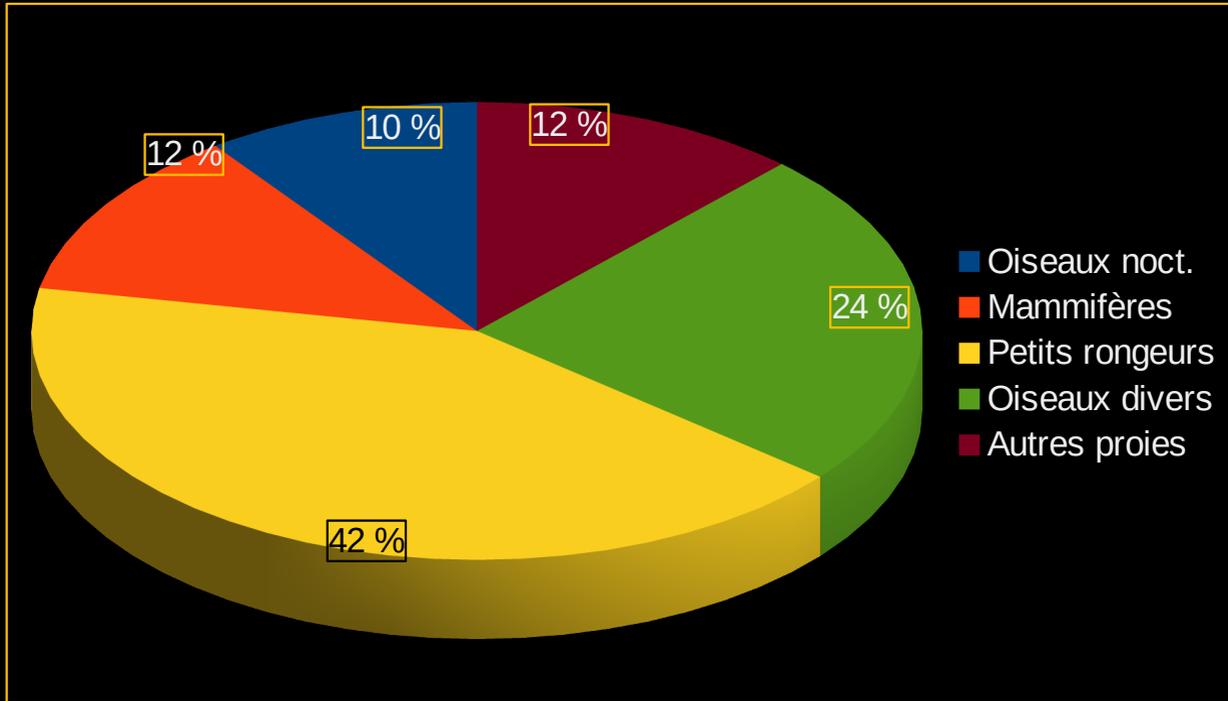
Bien que n'ayant peu d'ennemis naturels, cette espèce est essentiellement menacée par le réseau électrique (collision sur les câbles ou électrocution sur les pylônes).

« L'hibou, nous l'avons vu le jour : c'est pour ça qu'il n'a pas bougé ... Mais la nuit, ça, s'est son affaire : pendant que tu dormiras, ils viendront te crever les yeux ... Un grosibou, la nuit, c'est pire qu'un aigle ! »

Marcel Pagnol, « LE CHÂTEAU DE MA MÈRE », éd. Pastorelly, 1973, p. 109.



Bloc-notes « Rapaces nocturnes » Grand-duc d'Europe : régime alimentaire



3 x 8 - 10 cm

La ration quotidienne du Grand-duc d'Europe est en adéquation avec sa taille : elle a été estimée à près de 500 gr par jour en moyenne.

Même si, en France, les mammifères forment près de 80 % de ses proies, il consomme des insectes, des oiseaux, des amphibiens et des poissons, n'hésitant pas à capturer de grosses proies : hérisson, lièvre, buse et même faucon pèlerin.

L'analyse des pelotes montre souvent des os brisés tant est forte la pression exercée par ses mandibules.





Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »
Grand-duc d'Europe album photos 1

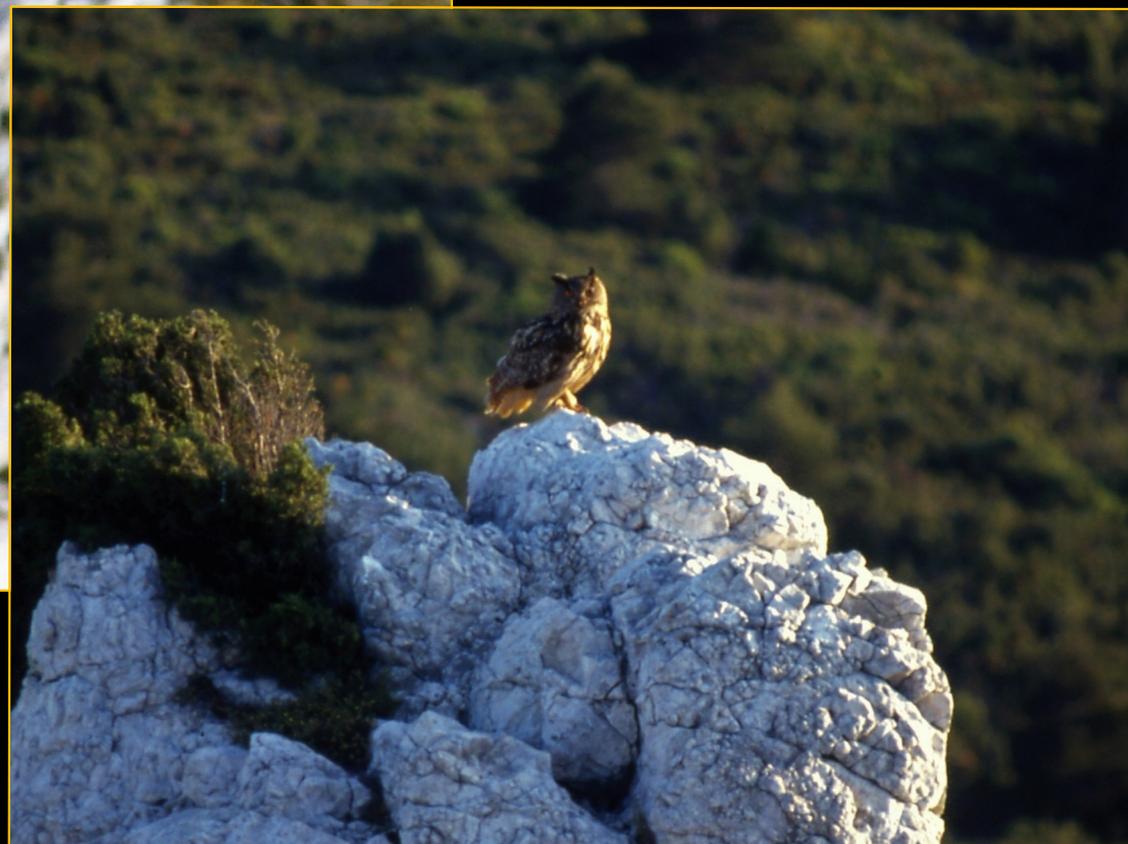




Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »
Grand-duc d'Europe album photo 2



© J. Maure ▲



© J. Maure ➤



Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »
Grand-duc d'Europe album photo 3





Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »
Grand-duc d'Europe album photo 4



© J.-P. Marger

Pelote de Grand-duc dans le massif de la Gardiole (1970)



© C. Requirand

Ponte de Grand-duc découverte en garrigue lors d'une coupe de chêne vert (1976)

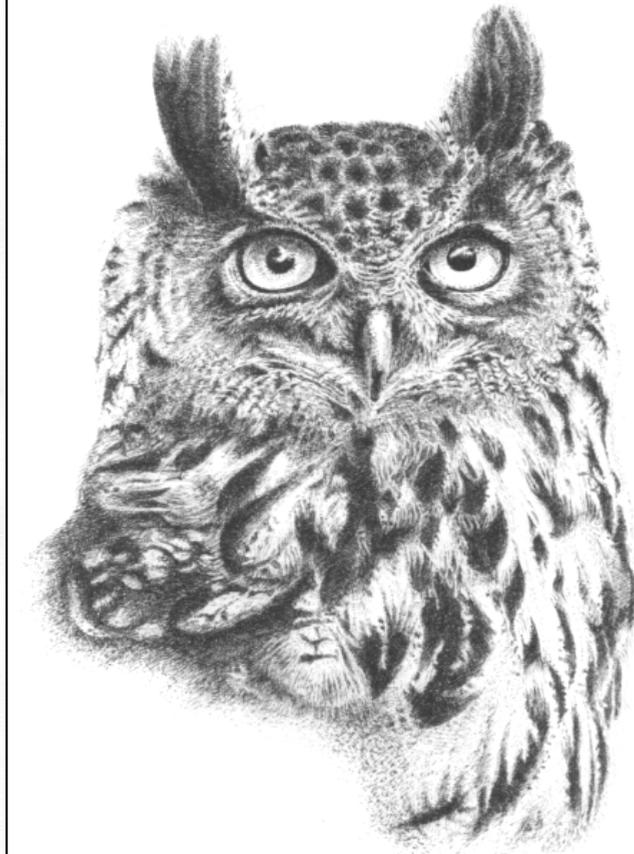


Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Grand-duc d'Europe : dessins



© J. Maure



© G. Torreilles



Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Fiche 3 : Hibou moyen-duc *Asio otus* (Linnaeus)

Biométrie : L. 35 à 39 cm / envergure 85 à 100 cm / poids moyen 250 g (mâle) à 300 g (femelle)

Statut INPN : espèce classée « LC » (préoccupation mineure) sur la liste rouge de France métropolitaine

Le Hibou moyen-duc est largement distribué dans les régions tempérées de l'Eurasie et l'Afrique du nord. Les populations les plus septentrionales peuvent se montrer partiellement migratrices en cas de pénurie temporaire de nourriture. Ce hibou se reproduit chez nous au cours d'une période s'étalant de fin mars à fin septembre.

Bien que souvent absent des grands massifs forestiers, il recherche cependant les milieux arborés pour nidifier avec une nette prédilection pour les conifères où il peut passer inaperçu, occupant généralement d'anciens nids de pies ou de corneilles noires, occasionnellement une cavité d'arbre.

La femelle pond en moyenne cinq œufs qu'elle couve seule pendant environ quatre semaines. Les jeunes quittent le nid à trois semaines et prennent leur envol à huit semaines.

Ce hibou recherche ses proies dans les prairies, les cultures, les jardins et les vergers. La dégradation de ses habitats naturels constitue une menace à ne pas négliger pour la bonne conservation de ses populations qui paient par ailleurs un lourd tribut à la circulation automobile.

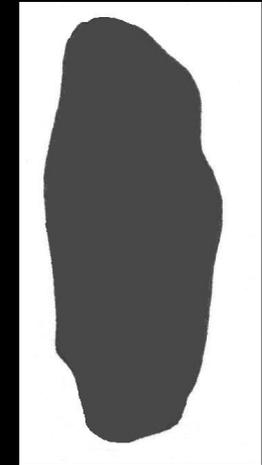
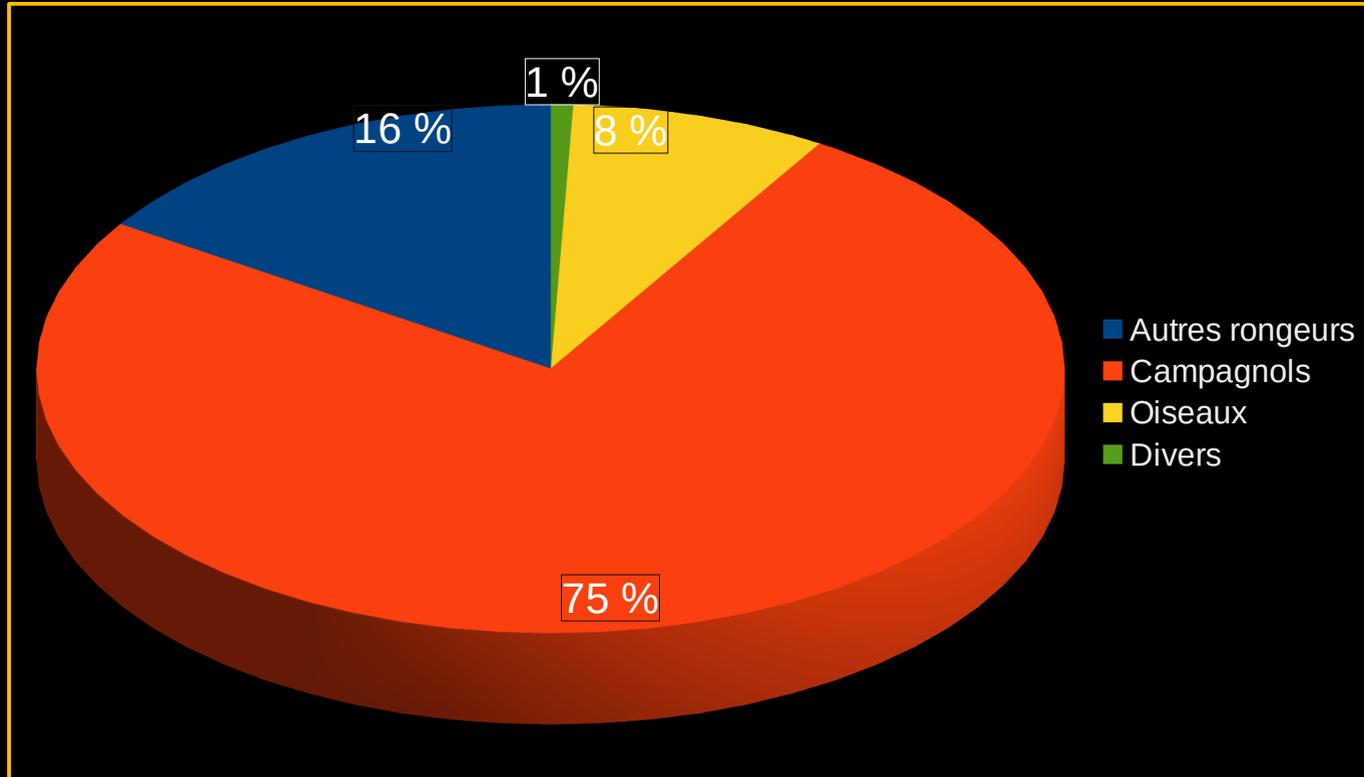
*“ Sous les ifs noirs qui les abritent,
Les hiboux se tiennent rangés,
Ainsi que les dieux étrangers,
Dardant leurs yeux rouges. Ils méditent. ”*

Ch. Baudelaire, Les Hiboux, Spleen et Idéal.





Bloc-notes « Rapaces nocturnes » Hibou moyen-duc : régime alimentaire



2 – 5 x – 6 cm

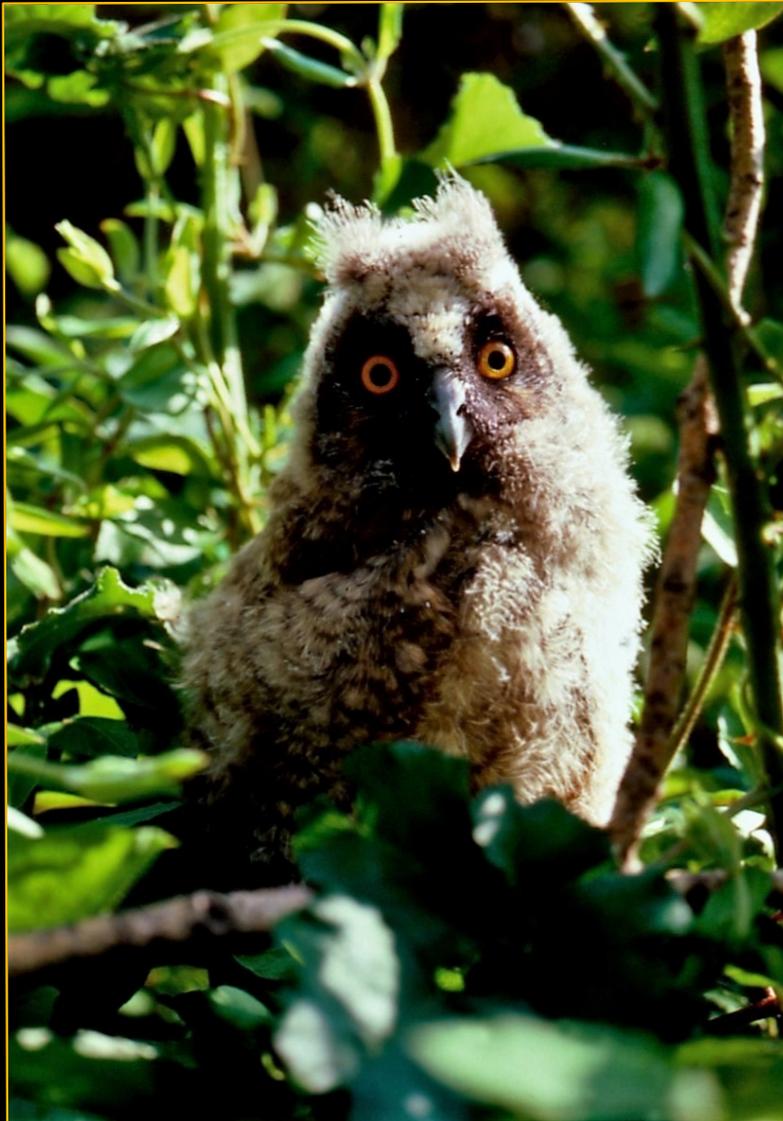


Essentiellement prédateur de rongeurs, le Hibou moyen-duc consomme occasionnellement des coléoptères, des écrevisses, des petits lézards ou même des amphibiens comme la grenouille rousse. Son régime alimentaire est souvent lié aux disponibilités du moment.



Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »

Hibou moyen-duc : album photo 1





Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »

Hibou moyen-duc : album photo 2

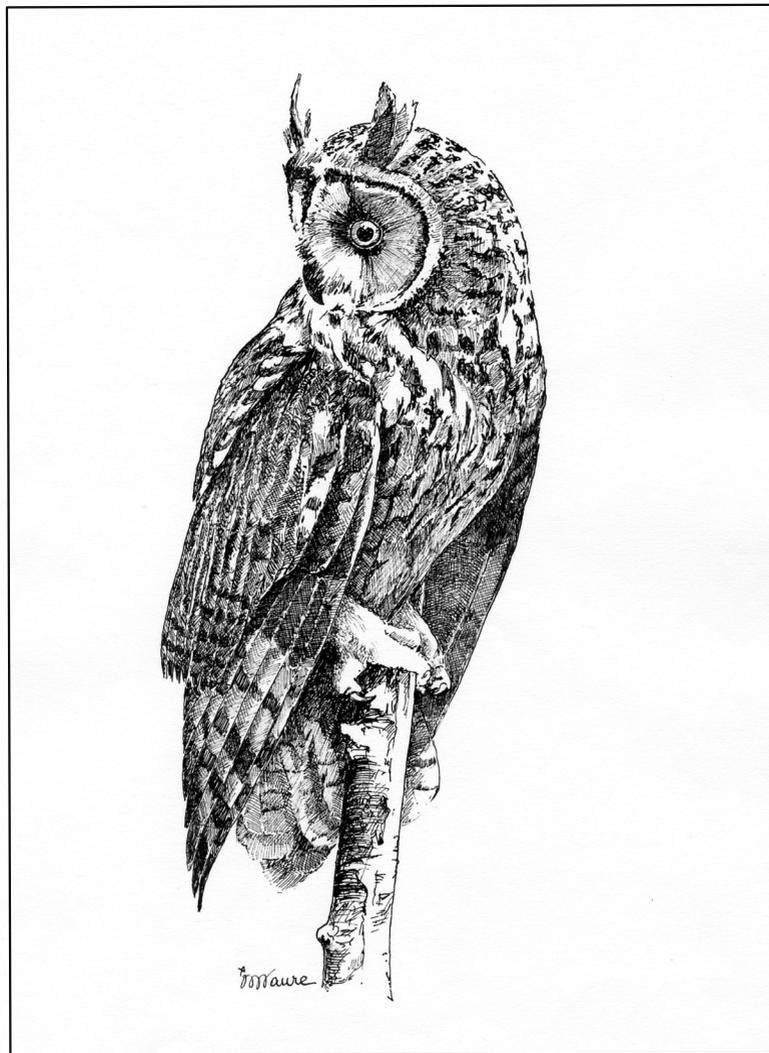


© J.-P. Marger



Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Hibou moyen-duc : dessin



© J. Maure



Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Fiche 4 : Le Petit-duc scops *Otus scops* (Linnaeus, 1758)

Biométrie : L. 20 à 21 cm / envergure 49 à 54 cm / 77 à 105 g (mâle) et 119 g (femelles)

Statut INPN : espèce classée «LC » préoccupation mineure sur la liste rouge de France métropolitaine

Ce n'est pas un écureuil qui joue à cache-cache derrière le tronc d'un pin d'Alep dans le jardin du photographe à Saint Bauzille-de-Montmel, mais un Petit-duc scops. Son plumage mimétique lui permet de se fondre sur le fond d'écorce. Seul son œil rond, de couleur jaune, est bien visible comme sur l'une des photographies. Il n'est pas évident de l'observer car Il reste souvent caché dans la journée.

Migrateur, il nous quitte dès la fin septembre pour passe la mauvaise saison en Afrique subsaharienne. Dès le mois de mars, entendre dans un jardin son chant flûté répété toutes les deux ou trois secondes est donc un signe avant-coureur de la fin de l'hiver. Dès son retour, le mâle peut chanter une grande partie de la nuit.

Le Petit-duc scops se reproduit généralement dans les trous des vieux arbres ou plus rarement des murailles, exceptionnellement dans les anciens nids de corvidés. Il adopte sans problèmes les nichoirs artificiels. Les couples sont en principe fidèles et se reproduisent sur le même site au fil des années. La ponte (5 à 6 œufs en moyenne) est déposée de mai en août, la couvaison dure environ 25 jours et les jeunes prennent leur envol entre le 22^{ème} et le 25^{ème} jour.

Bien que classé « préoccupation mineure », le Petit-duc scops semble en régression dans de nombreuses régions de France à cause de la diminution du nombre de proies potentielles et de ses territoires de chasse, de la circulation routière et de l'abattage des vieux arbres creux.

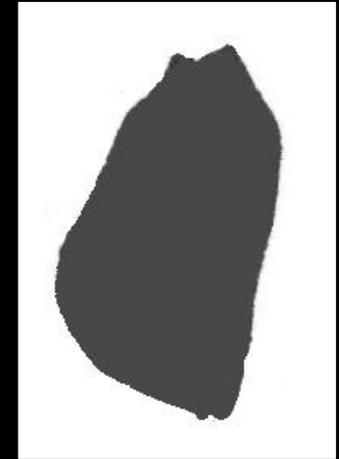
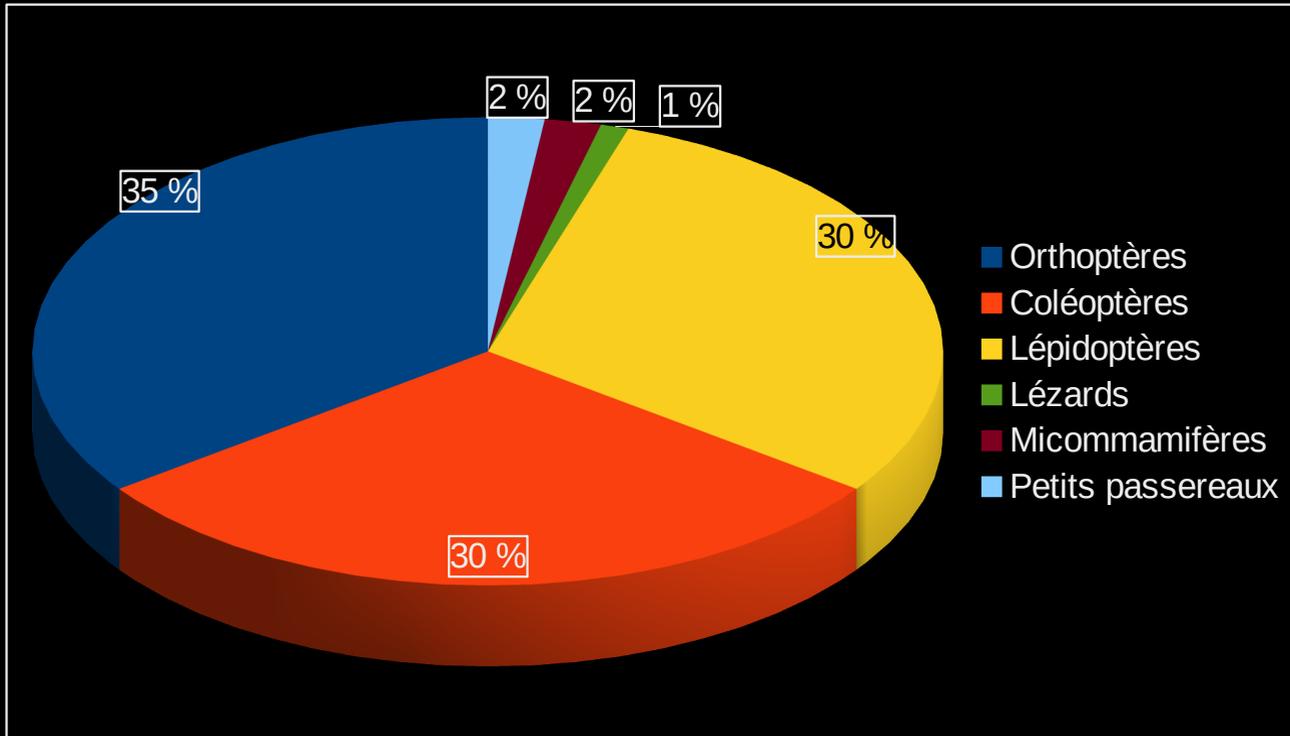
La protection de son habitat est donc essentielle pour le maintien des populations de ce hibou.

“ Pèrla, degot de mèu, crida un pauquet laguiosa, la pèrla d'un chòt s'aprefondiguèt en aquela mar de silenci. Linda, clara, e que, coma totjorn, semblava quèrre una responsa. ”

Perle, goutte de miel, cri un peu plaintif, la perle d'un hibou se noya dans cette mer de silence. Pure, claire, et qui, comme toujours, semblait chercher une réponse.



Bloc-notes « Rapaces nocturnes » Le Petit-duc scops : régime alimentaire



(1 x 2 - 3,5 cm)

Ce petit rapace nocturne est essentiellement insectivore. Son régime comprend des orthoptères (sauterelles vertes), des lépidoptères, des coléoptères et occasionnellement de petits lézards, des rainettes ou de petits passereaux.

Ses pelotes, de petite taille, sont donc très fragiles car essentiellement composées de chitine, ce qui rend leur analyse peu aisée.





Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Le Petit-duc scops : album photo 1





Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »

Le Petit-duc scops : album photo 2





Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »

Le Petit-duc scops : album photo 3





Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Le Petit-duc scops : dessin





Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Fiche 5 : Hibou des marais *Asio flammeus* (Pontopidam, 1763)

Biométrie : L. 32 à 42 cm / envergure 95 à 107 cm / poids moyen 300 à 430 g (mâle) 350 à 500 g (femelle)

Statut INPN : espèce classée « VU » (vulnérable) sur la liste rouge de France métropolitaine

Les ruines du château de Montlaur (Hérault) dominent la garrigue. En ce jour de fin octobre, un voyageur ailé, venant peut-être du nord de l'Europe, a choisi de prendre du repos dans un chêne vert avant de repartir vers l'Espagne ou la Maroc.

C'est un Hibou des marais, espèce peu commune dans notre région, souvent confondu avec le Hibou moyen-duc lorsqu'il est en vol, mais il en diffère par un plumage plus clair, la tête ronde sans aigrettes, l'iris jaune (orangé chez le moyen-duc) et des battements d'ailes plus amples. Ce hibou plane souvent en fin de journée, les ailes relevées mettant en évidence une tache noire sous leur articulation.

S'il est surpris, l'oiseau peut se figer, se tenant bien droit, les yeux à demi-fermés, son plumage lui assurant un bon camouflage contre un tronc d'arbre. On peut également l'observer posé directement au sol ou bien sur une petite éminence rocheuse.

Le Hibou des marais est nicheur dans les paysages ouverts du nord de l'Europe (Scandinavie, Finlande ...) : prairies marécageuses, roselières, landes, marais salants. À dater des années 1970, il a également commencé à se reproduire en Bretagne et dans l'ouest de la France. Un couple a été observé en Lozère en juin 1974 (com. F. Legendre)

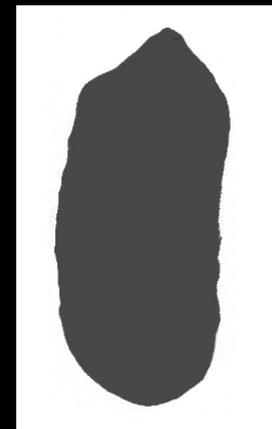
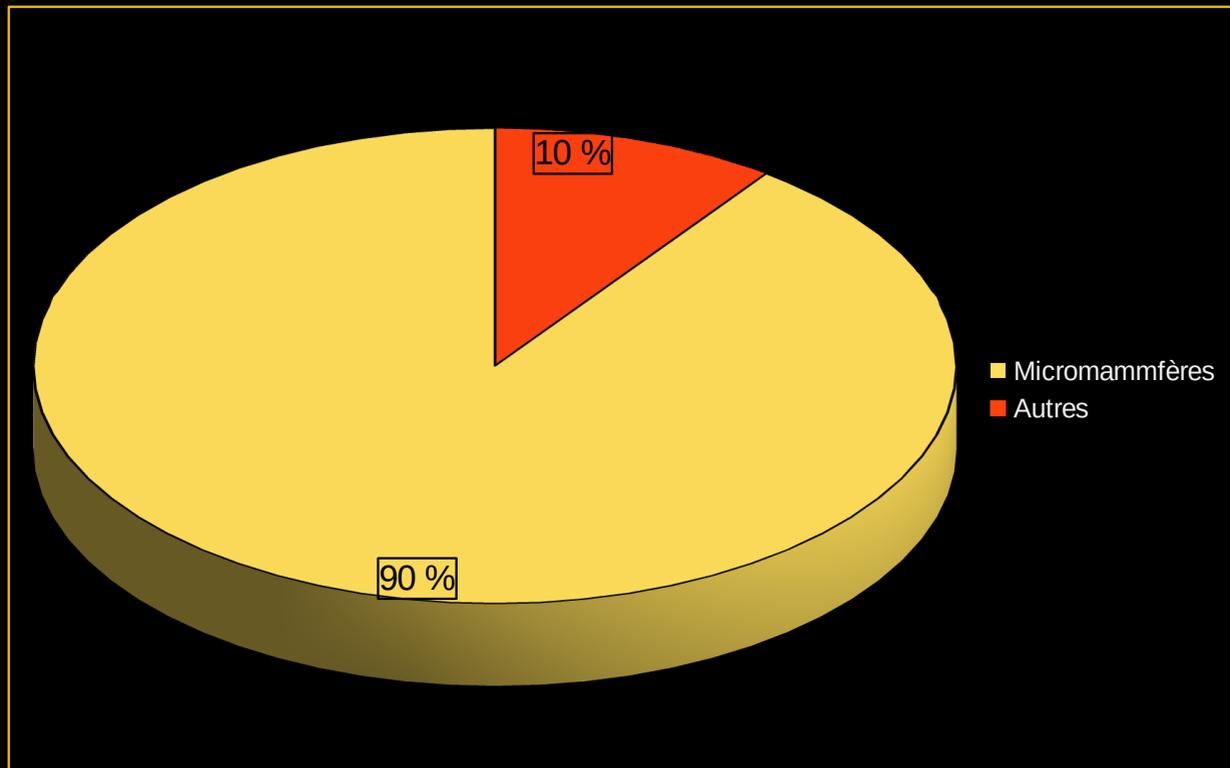
Cette espèce est notée en forte régression dans l'est de l'Europe et dans notre pays, essentiellement à cause de la diminution de la surface des prairies pâturées et des zones humides. La protection de ces dernières est essentielle pour sa conservation.

*“ Leurs yeux d'or valent des bijoux,
Leur bec est dur comme cailloux,
Ils sont doux comme des joujoux,
Mais aux hiboux point de genoux. ”*

Robert Desnos, Les Hiboux, recueil « Chantefable »



Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* » Hibou des marais : régime alimentaire



3-8,5 cm x 2-2,5 cm

Cette espèce consomme essentiellement de petits mammifères, surtout des campagnols des champs. Selon l'époque de l'année, elle peut se nourrir d'oiseaux, en particulier lors des haltes migatoires. Certains observateurs ont également signalé la consommation d'insectes, petits lézards ou amphibiens.





Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »

Hibou des marais album photo 1





Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »

Hibou des marais album photo 2





Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Hibou des marais : dessin





Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Fiche 6 : Chouette hulotte *Strix aluco* (Linnaeus, 1758)

Biométrie : L. 40 (mâle) 42 cm (femelle) / envergure 93 à 98 cm / poids 330 à 475 g (mâle) 400 à 630 g (femelle)

Statut INPN : espèce classée «LC» (préoccupation mineure) sur la liste rouge de France métropolitaine.

Strictement nocturne, occupant les milieux boisés, parcs, bosquets, ripisylves, la Chouette hulotte n'est guère visible. Par contre, et à votre insu, vous connaissez certainement son chant : c'est celui qui résonne dans les films d'épouvante à l'heure où sortent les méchants. Le hululement du mâle, que l'on peut entendre toute l'année, a servi de ralliement aux « chouans » de Vendée et l'un des noms vernaculaire de cette espèce est « chat-huant ». On peut l'entendre dans nos villes pourvu qu'elle y trouve de quoi se nourrir et se reproduire.

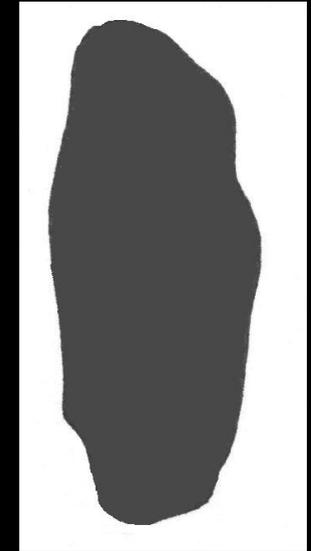
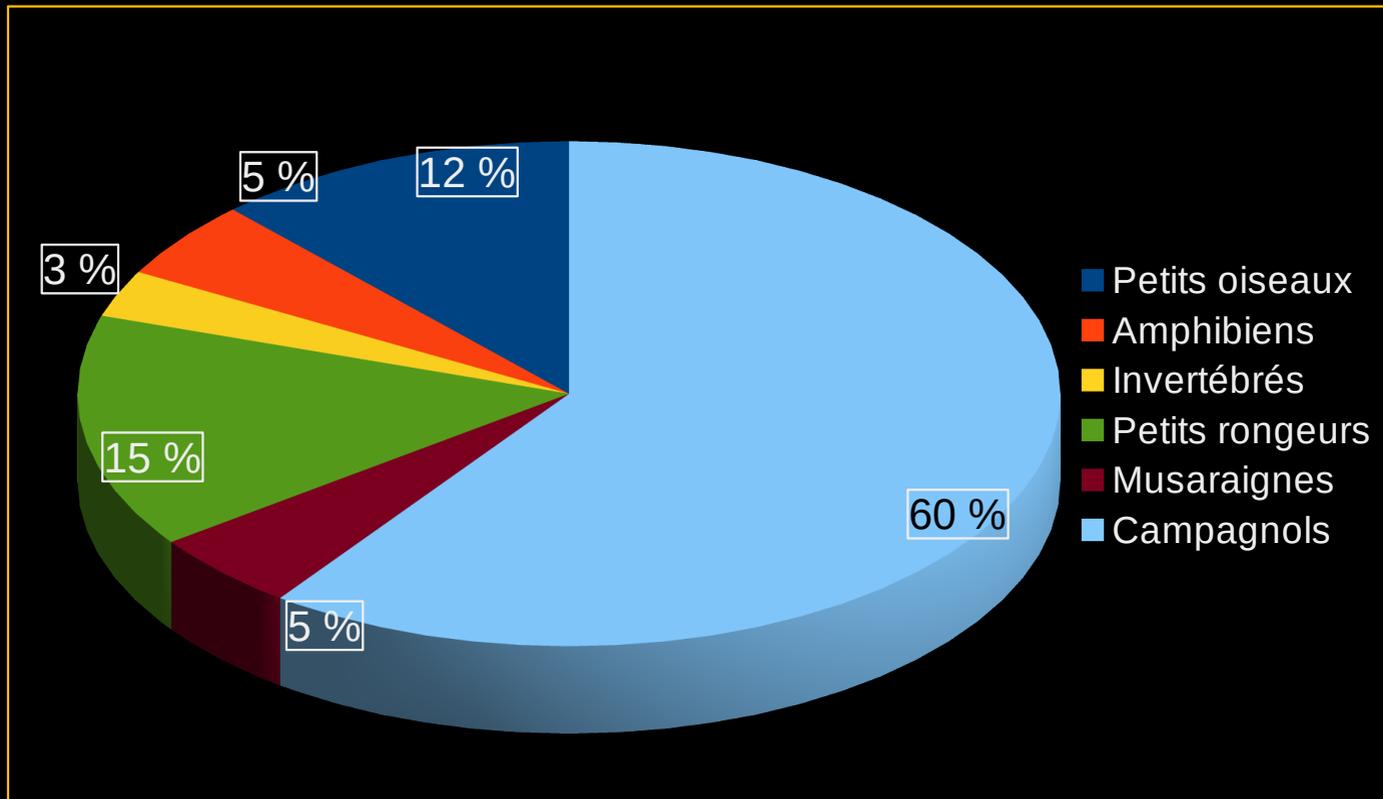
Le plumage de la Chouette hulotte est de couleur variable et l'on distingue deux morphes avec de nombreux intermédiaires, l'un roux plus fréquent à l'ouest, l'autre gris-brun. Tous deux sont tachetés de gris avec des marques blanches aux scapulaires. Le dessous est plus clair strié de brun. Ses grands yeux sombres, au milieu de disques faciaux arrondis, la distinguent des autres espèces de nocturnes dont l'iris est clair.

La saison de reproduction dans notre région s'étend généralement de février à mi-août. La ponte se compose en moyenne de 2 à 5 œufs. La couvaison dure environ un mois et les jeunes restent au nid près de 5 à 6 semaines avant de s'envoler. Il arrive souvent qu'ils tombent du nid au cours de leur première sortie, ne sachant pas encore voler à ce moment là, mais ils ne sont pas abandonnés par leurs parents qui continuent à les nourrir et les protéger. Ce serait une erreur de les récupérer pour les amener dans un centre de soins, d'autant plus que la femelle est réputée agressive à l'encontre d'un intrus, même humain.

“ Pour attirer une femelle invisible, la persuader de venir partager sa solitude, il chantait l'amour. Il lançait d'abord un premier appel, deux ou trois syllabes qui portaient au loin dans l'air glacé, se taisait un instant, écoutant si un autre hululement lui parvenait en écho ”



Bloc-notes « Rapaces nocturnes » Chouette hulotte : régime alimentaire



2,5 x 5 cm



Le régime alimentaire de la Chouette hulotte est très éclectique, variant en fonction de la saison et de la localisation du site occupé. Ainsi la consommation d'oiseaux, faible en campagne, est beaucoup plus importante en ville où elle est composée essentiellement de moineaux domestiques qui peuvent représenter plus des 3/4 des proies. Cette chouette est capable de pêcher à l'occasion des écrevisses ou de se saisir d'une limace, voire d'un ver de terre.



Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »
La Chouette hulotte : album photo 1



© Vincent Decorde/vms_vigan.com ▲



© J. Maure ▲



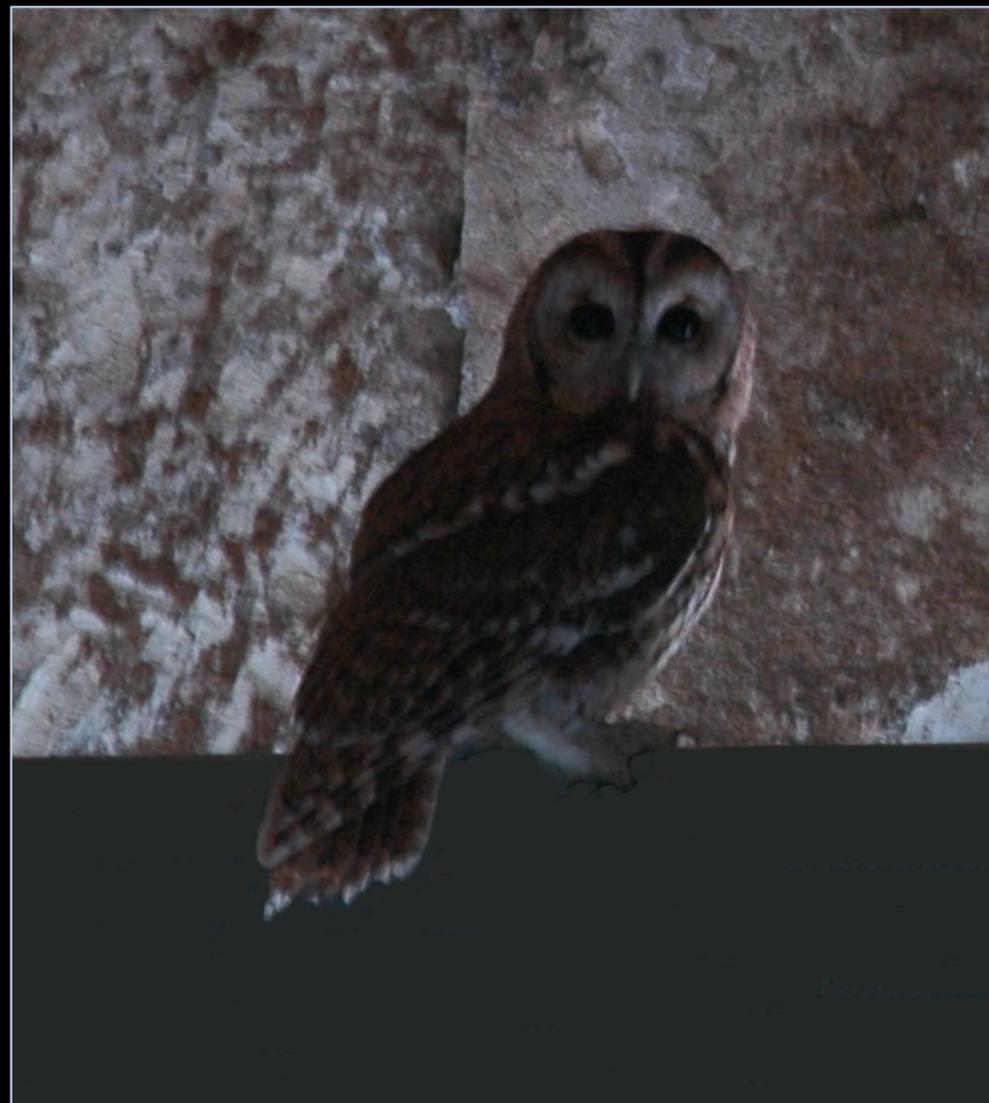
Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »
Chouette hulotte : album photo 2





Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »

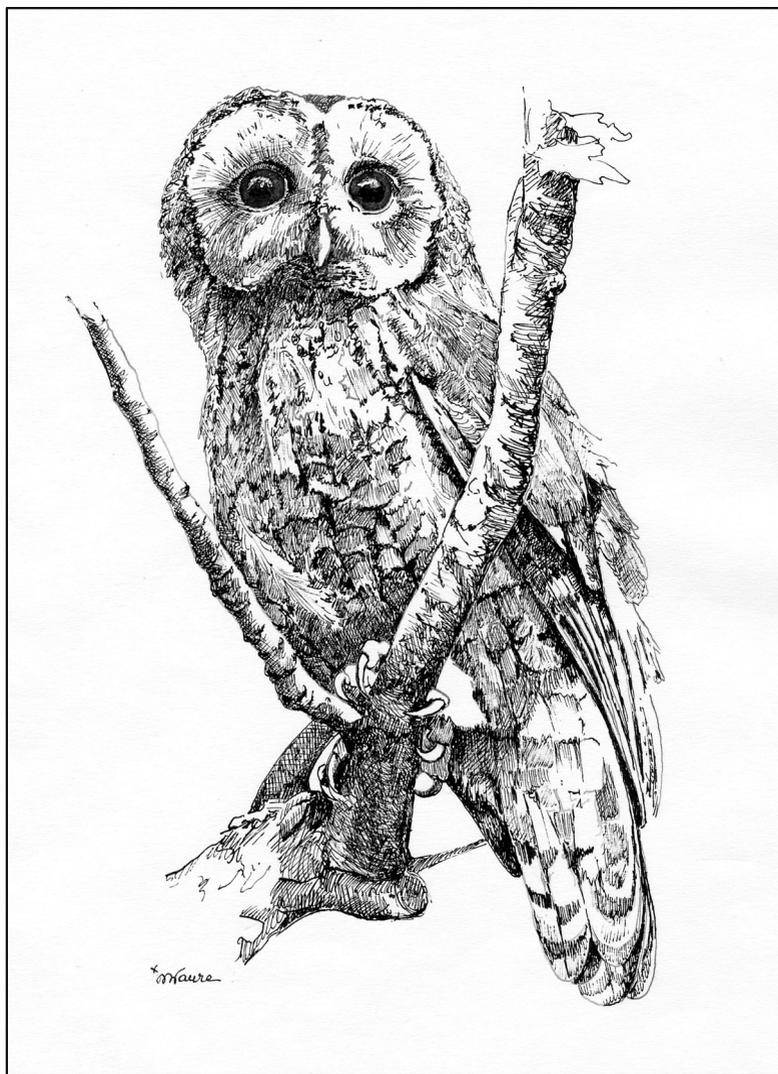
Chouette hulotte : album photo 3





Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Chouette hulotte : dessin





Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Fiche 7 : Chevêche d'Athéna *Athene noctua* (Scopoli, 1769)

Biométrie : taille 21 à 23 cm / envergure 54 à 61 cm / poids 160 à 240 (mâle) et 170 à 250 g (femelle)

Statut INPN : espèce classée « LC » (préoccupation mineure) sur la liste rouge de France métropolitaine

Les joggeurs courent sans jeter un regard vers le vieux mazet inhabité près du rivage de l'étang de l'Or dont les derniers rayons de soleil illuminent les murs décrépits.

Presque fondue dans l'ombre portée du toit, une petite forme claire est postée : la Chevêche d'Athéna nous observe de ses yeux arrondis jaune d'or, surmontés de sourcils blancs. Son dessus est de couleur brun-roux avec des taches blanches et le dessous blanc avec des stries brunes.

Bien que nocturne, elle peut être observée en plein jour dans les vergers, les haies, à proximité des bâtiments agricoles ou bien en évidence sur un clapàs¹ près d'une vigne. Cette particularité lui vaut d'être souvent houspillée par d'autres oiseaux, ce qui l'oblige à s'éloigner d'un vol ondoyant où alternent battements d'ailes et glissades.

Dans notre région, elle se reproduit de début mars à fin août. Les trois à cinq œufs sont pondus dans une cavité naturelle (arbre creux), un trou de mur ou un nichoir artificiel et leur incubation dure près de quatre semaines. Les jeunes, principalement nourris d'insectes et de petits invertébrés, quittent le nid environ un mois après leur naissance pour s'installer dans un rayon d'une dizaine de kilomètres.

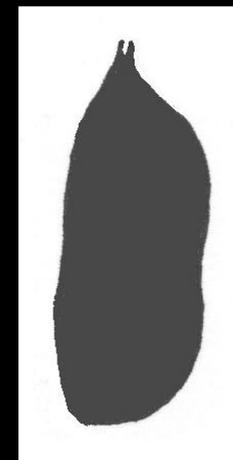
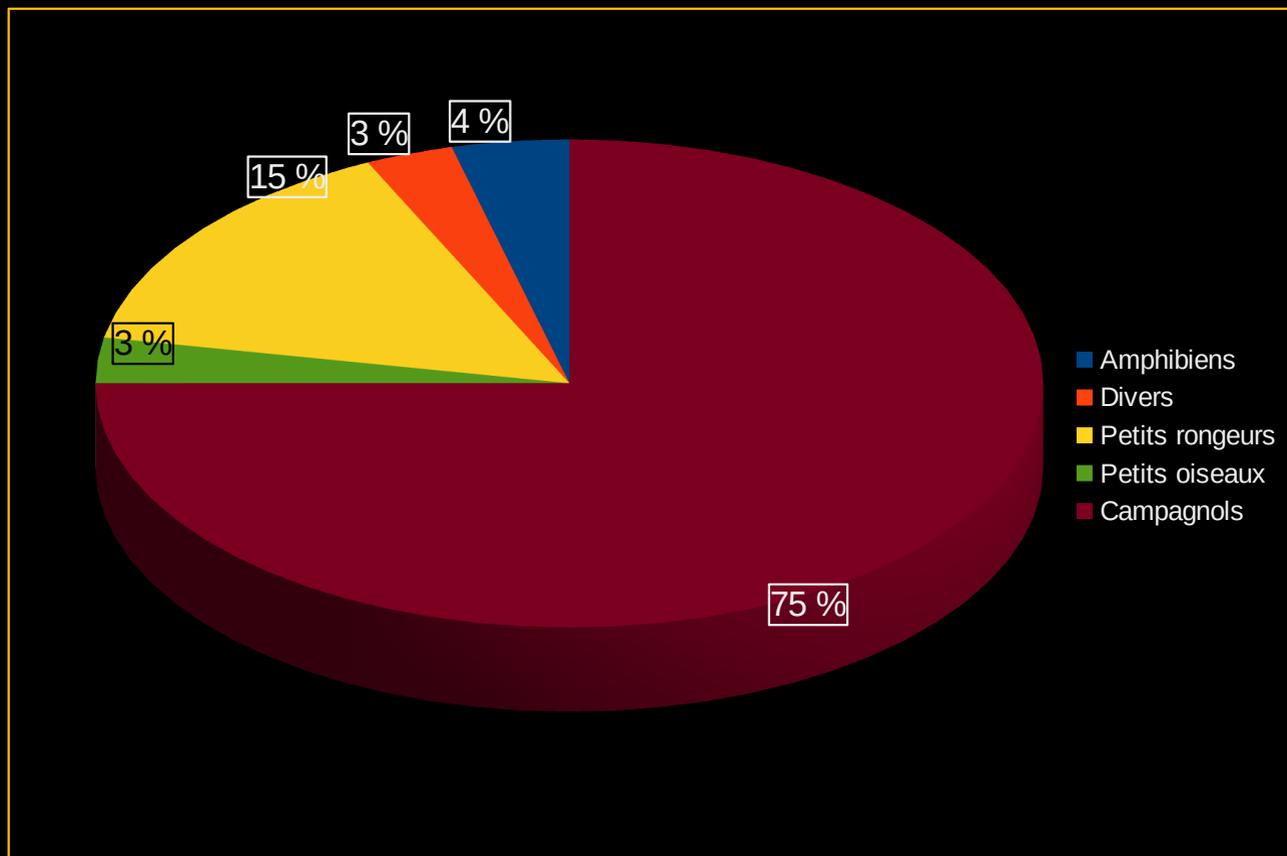
1) Occitan : tas de pierres, mot d'origine pré indo-européenne.

“ *Mas lo camin mena pas qu'al desèrt apallit ont lo crit de la cabeca s'acaba, prigond e blos, al nient.* ”

Mais le chemin ne mène qu'au pâle désert où s'achève dans le néant le cri de la chevêche, profond et pur.



Bloc-notes « Rapaces nocturnes » Chevêche d'Athéna : régime alimentaire



1,3 cm x 2 - 4 cm



Des analyses de ses pelotes de réjection, il apparaît que cette petite chouette capture toutes les petites proies se trouvant sur son territoire, principalement des rongeurs, insectivores, reptiles, amphibiens et petits passereaux (souvent pris au nid) et des insectes, mais aussi myriapodes, vers de terre ou même chrysalides de fourmis.



Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »
Chevêche d'Athéna album photo 1



© J. Maure ↗

↖ © J.-P. Marger



Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Chevêche d'Athéna album photo 2



© J.-P. Marger

Site de nidification d'un couple de Chevêche d'Athéna dans la région de Montpellier (2022)



© J.-P. Marger



© Baptiste Cadier



Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »

Chevêche d'Athéna album photo 3





Bloc-notes « Rapaces nocturnes » Chevêche d'Athéna album photo 4



© J.-P. Marger

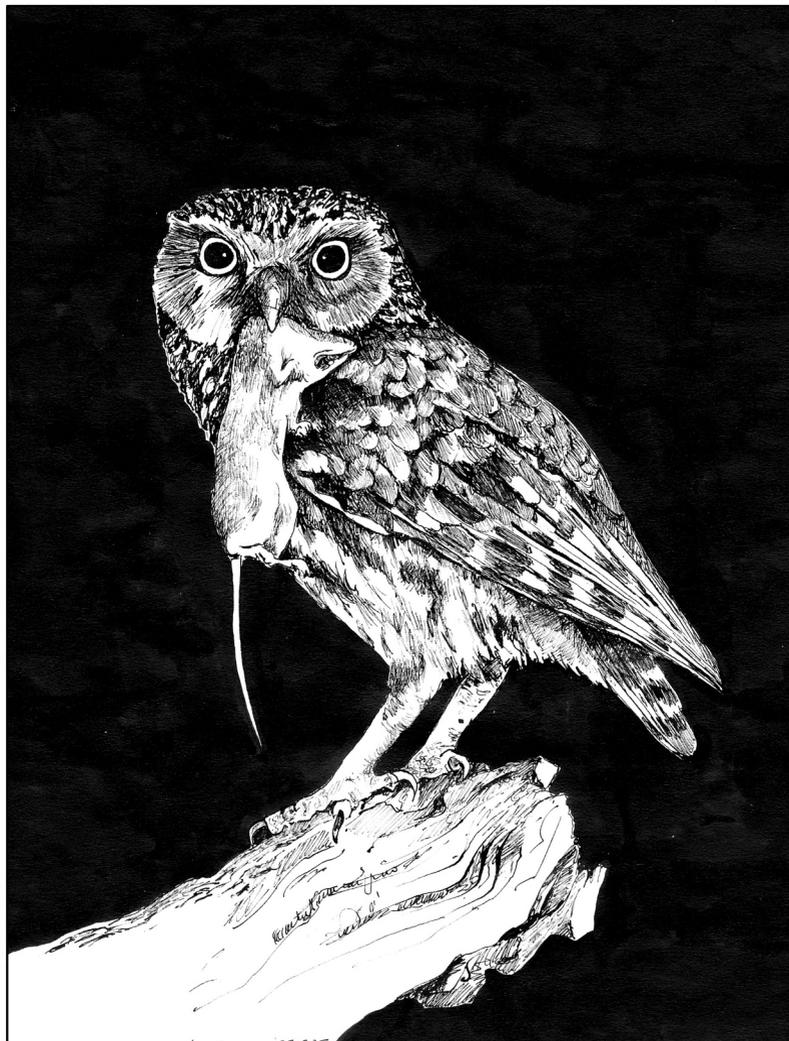
La pose de niohirs artificiels est un des moyens de restauration des populations de cette chouette.

La LPO 34 a participé à l'une de ces opérations.



Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »

Chevêche d'Athéna : dessin





Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Fiche 8 : Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus* (Linnaeus, 1758)

Biométrie : taille 24 à 28 cm / envergure 53 à 58 cm / poids 90 à 113 g (mâle) et 126 à 194 g (femelle)

Statut INPN : espèce classée « LC » (préoccupation mineure) sur la liste rouge de France métropolitaine

La Chouette de Tengmalm est une nicheuse des zones froides de l'hémisphère nord. Suite à une prospection efficace des zones de reproduction potentielles, elle a été notée pour la première fois en 1979 dans le Parc National des Cévennes où elle est régulièrement observée depuis cette date. On la trouve également, dans le PNR du Haut-Languedoc, le PNR des Pyrénées Catalanes et la Réserve Nationale de la forêt de la Massane.

Sédentaire, mais strictement nocturne, cette petite chouette est assez difficile à observer car elle se cache dans la journée sur des perchoirs dissimulés sous les feuillages, se montrant rarement à découvert.

Son observation montre qu'elle possède une grande tête brune fortement tachetée de clair et ses disques faciaux sont blancs surmontés d'un V de même couleur placé entre les deux yeux. Le dessus de son plumage est également brun avec des taches blanches, sa poitrine, plus claire, étant barrée de sombre.

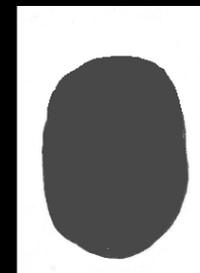
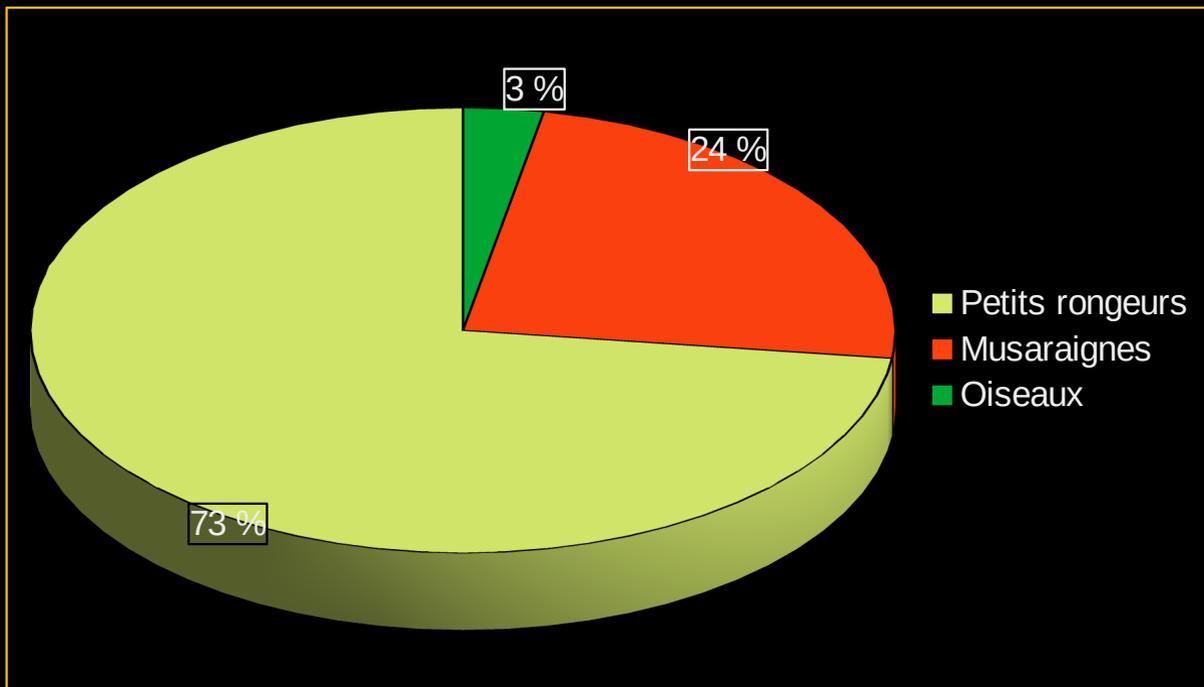
Elle habite essentiellement les forêts de conifères surtout situées en altitude parmi les vieux arbres. Cavicole, elle niche souvent dans une ancienne loge de pic noir et n'hésite pas à s'installer dans un nichoir artificiel. Généralement, le mâle égrène son chant dès le mois de février, la ponte s'échelonnant de mars à juin selon l'altitude. La couvaison dure environ quatre semaines.

Le maintien des populations passe par une gestion rigoureuse du milieu forestier (création d'îlots d'arbres anciens dans certaines parcelles et conservation des arbres à loges de pic noir).



Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Chouette de Tengmalm : régime alimentaire



2,3 x 3,5 cm



La Chouette de Tengmalm se nourrit principalement de petits mammifères (campagnols, mulots, musaraignes) dans des proportions qui varient en fonction de la région et de la fluctuation du nombre de proies suivant les années, les populations de mulots dépendant elles-mêmes de la fructification des hêtres.

Les petits passereaux ne composent qu'une faible partie de son régime alimentaire et sont essentiellement consommés en l'absence des proies classiques.

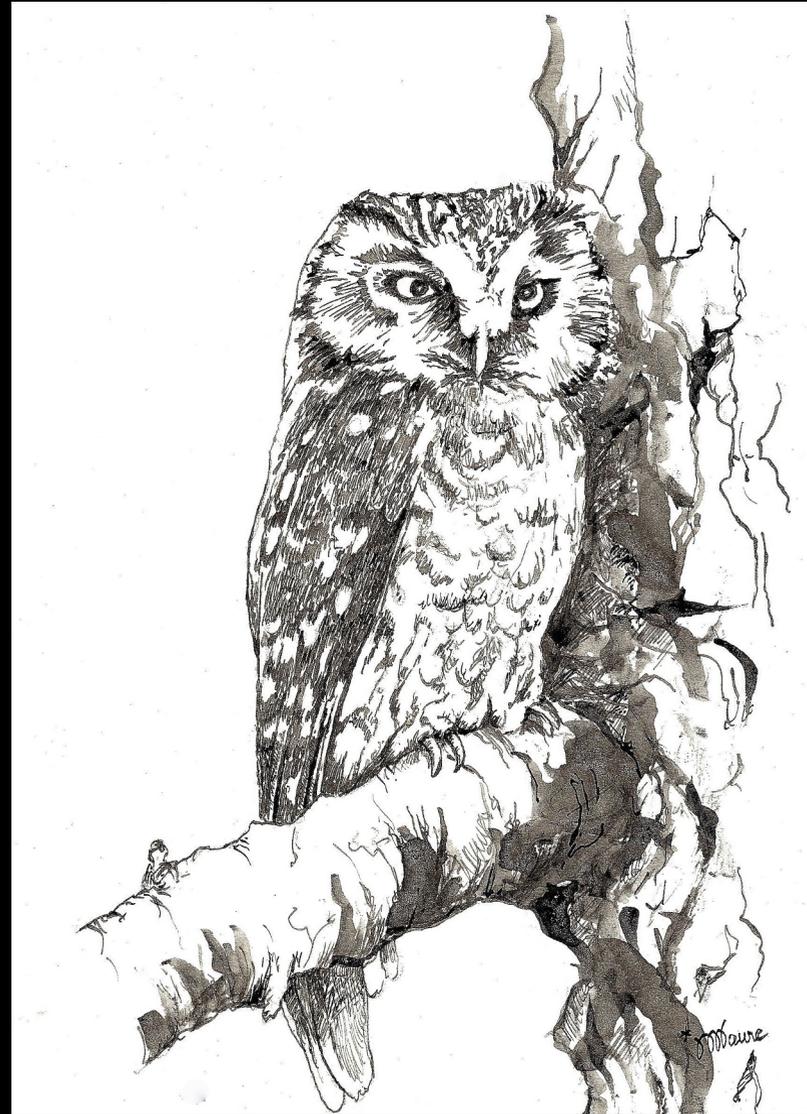
☑ Les données de ce diagramme sont issues d'une étude faite en Suède (Fredga & Norberg) cité par Paul Géroudet, *Les Rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*, Delachaux et Niestlé, 1978, p. 363.



Bloc-notes « *Rapaces nocturnes* »
Chouette de Tengmalm : album photo et dessin



© J. Maure



© J. Maure



Bloc-notes « Rapaces nocturnes »

Fiche 9 : Chevêchette d'Europe

C'est la plus petite espèce parmi les rapaces nocturnes d'Europe avec une envergure de 16 à 17 cm pour le mâle et de 18 à 19 cm pour la femelle, leur poids moyen respectif étant de 60 et 80 gr.

La Chevêchette d'Europe vient d'être observée dans les Cévennes (source : **Lettre d'information du parc national des Cévennes** du 21/03/1922).

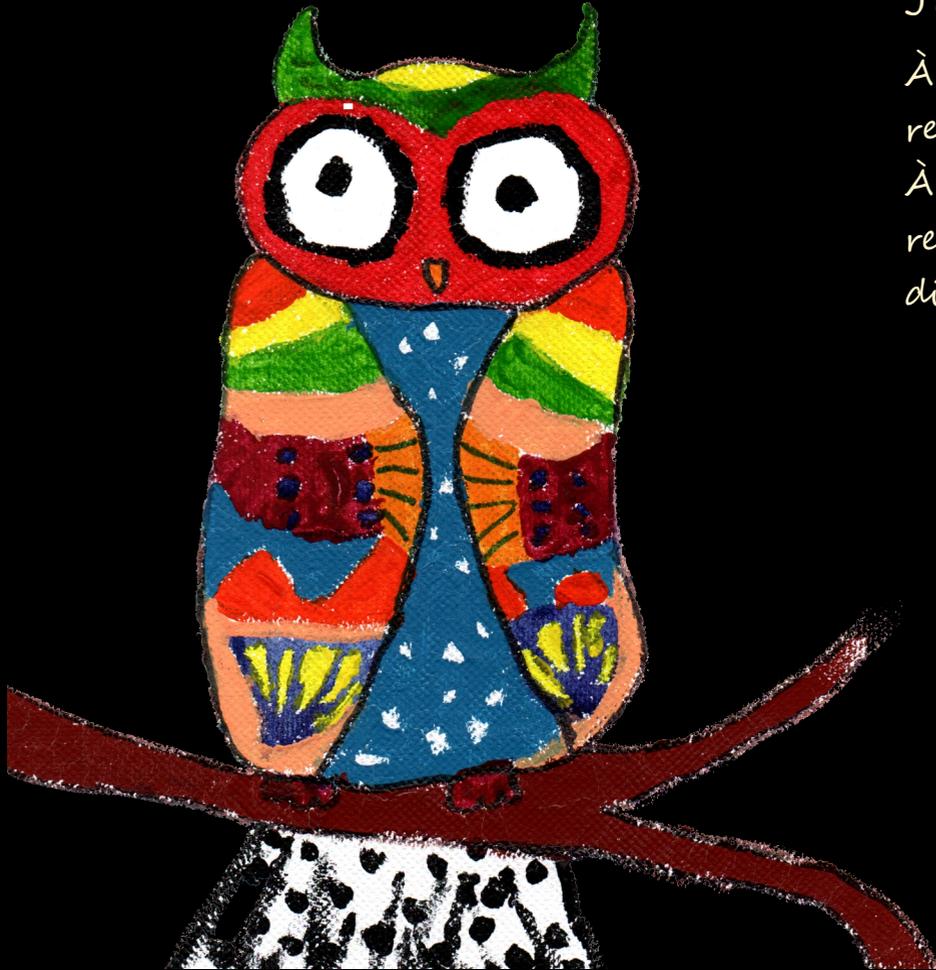
Sa présence était soupçonnée dans ce massif : un premier contact non confirmé en 2016, un deuxième contact confirmé en 2020 et enfin neuf confirmés en 2021 : six sur le mont Aigoual et trois sur le mont Lozère.

Reste maintenant à prouver sa nidification par une prospection systématique des vieux peuplements forestiers avec des résineux.





Bloc-notes « Rapaces nocturnes »



J'exprime toute ma gratitude :

*À Gérard Torreilles et à Jean Maure pour la relecture et la correction de mon travail,
À mes amis ornithologues qui m'ont autorisé à reproduire leurs photos ou dessins pour illustrer ce diaporama :*

*Baptiste Cadier,
Claude Requirand
François Legendre,
Gérard Torreilles,
Jean Maure,
Vincent Decordes.*

Enfin un grand merci à ma petite-fille Élise qui, connaissant ma passion pour les rapaces nocturnes, m'avait offert pour mon anniversaire la gouache ci-contre peinte à l'âge de 10 ans.

Jean-Paul Marger